

Sous-Direction des ressources humaines de la magistrature  
Bureau de la gestion des mobilités et de la carrière

Note :

Date d'application : 22/01/2026

Le garde des Sceaux, ministre de la Justice

À

Monsieur le Premier président de la Cour de cassation,  
Monsieur le Procureur général près ladite Cour,

Monsieur l'inspecteur général, chef de l'inspection générale de la justice,

Mesdames, messieurs, les premières présidentes et premiers présidents,  
Mesdames, messieurs, les procureures générales et procureurs généraux,

Monsieur le président du tribunal supérieur d'appel,  
Monsieur le procureur près ledit tribunal,

Madame la directrice de l'Ecole nationale de la magistrature,  
Madame la directrice de l'Ecole nationale des greffes,

N° note : **SJ-26-23-RHM1/22.01.2026**

Référence de classement :

Mots clés : Magistrat de l'ordre judiciaire

Titre détaillé : Proposition de poste de magistrat de l'ordre judiciaire à pourvoir dans le cadre d'un détachement auprès de l'Ecole nationale de la magistrature – **Coordonnateur de formation – Poste susceptible d'être vacant**

Texte(s) source(s) :

Texte(s) abrogé(s) :

Texte(s) modifié(s) :

Publication : non  si oui  B.O.  J.O.

*INTRANET* -  temporaire jusqu'au 06 février 2026

**Modalités de diffusion**

Diffusion assurée par les chefs de cours d'appel

Pièce(s) jointe(s) : la note proprement dite et les annexes

Sous-Direction des ressources humaines de la magistrature  
Bureau de la gestion des mobilités et de la carrière

Paris, le 22/01/2026

Le garde des Sceaux, ministre de la Justice

À

Monsieur le Premier président de la Cour de cassation,  
Monsieur le Procureur général près ladite Cour,

Monsieur l'inspecteur général, chef de l'inspection générale de la justice,

Mesdames, messieurs, les premières présidentes et premiers présidents,  
Mesdames, messieurs, les procureures générales et procureurs généraux,

Monsieur le président du tribunal supérieur d'appel,  
Monsieur le procureur près ledit tribunal,  
*Pour attribution*

Madame la directrice de l'Ecole nationale de la magistrature,  
Madame la directrice de l'Ecole nationale des greffes,  
*Pour information*

**OBJET :** Proposition de poste de magistrat de l'ordre judiciaire à pourvoir dans le cadre d'un détachement auprès de l'Ecole nationale de la magistrature – **Coordonnateur de formation – Poste susceptible d'être vacant.**

La Direction des services judiciaires a été saisie d'une demande de diffusion de profil de poste de magistrat de l'ordre judiciaire à pourvoir dans le cadre d'un détachement auprès de l'Ecole nationale de la magistrature afin d'exercer les fonctions de **coordonnateur de formation**.

Vous trouverez ci-joint le descriptif de ce profil de poste

La date de prise de fonctions, sollicitée à compter du 1<sup>er</sup> avril 2026, fera l'objet d'une concertation en fonction des nécessités de service de la juridiction d'origine ou de l'organisme de détachement du magistrat recruté.

Vous voudrez bien solliciter des candidatures et me les transmettre **assorties de votre avis.**

Ces candidatures, composées d'une lettre de motivation détaillant les activités exercées et d'un curriculum vitae, devront être transmises par le magistrat et par la voie hiérarchique uniquement par mél aux adresses suivantes : [cabinet.enm@justice.fr](mailto:cabinet.enm@justice.fr) et [mobilite-externe.dsj@justice.gouv.fr](mailto:mobilite-externe.dsj@justice.gouv.fr), jusqu'au **06 février 2026 inclus, délai de rigueur.**

Pour tout renseignement complémentaire, les personnes intéressées peuvent prendre attache avec les contacts indiqués dans la fiche de poste et/ou avec :

- Monsieur Guillaume PUYGRENIER, chef de cabinet de la directrice de l'ENM :  
[guillaume.puygrenier@justice.fr](mailto:guillaume.puygrenier@justice.fr)
- Monsieur Jean-François BRESSON, chef du pôle de la mobilité externe :  
[jean-francois.bresson@justice.gouv.fr](mailto:jean-francois.bresson@justice.gouv.fr)
- Madame Alice PROY, adjointe à la cheffe de bureau de la gestion des mobilités et de la carrière en charge de la mobilité externe :  
[alice.proy@justice.gouv.fr](mailto:alice.proy@justice.gouv.fr)

L'adjoint à la sous-directrice des ressources humaines de la magistrature



Vincent PLUMAS

FICHE DE POSTE  
COORDONNATEUR DE FORMATION (MAGISTRAT)

**Département des formations professionnelles spécialisées - Profil pénaliste**

<b>Intitulé du poste :</b>	Coordonnateur de formation (1 poste susceptible de devenir vacant)
<b>Organisme de rattachement :</b>	Ministère de la justice - Direction des services judiciaires - Ecole nationale de la Magistrature
<b>Employeur :</b>	Ecole nationale de la magistrature
<b>Localisation :</b>	8 rue Chanoinesse – 75004 Paris
<b>Poste profilé :</b>	<b>Département des formations professionnelles spécialisées – Profil pénaliste</b>

**PRESENTATION DE L'ENM :**

L'Ecole nationale de la magistrature, établissement public administratif doté d'un budget autonome de l'ordre de 47 millions d'euros pour l'exercice 2025, se répartit sur quatre sites distincts, deux situés à Bordeaux, siège de l'Ecole et de la direction des recrutements, de la formation initiale et de la recherche, les autres localisés à Paris et Montreuil où se trouve la direction de la formation continue, des relations internationales et des formations professionnelles spécialisées. L'ENM, qui compte aujourd'hui 281 emplois équivalents temps plein, est dirigée par une directrice qui met notamment en œuvre la mission pédagogique de l'Ecole et les délibérations de son conseil d'administration.

L'approche pédagogique mise en œuvre par l'ENM repose sur l'existence de huit pôles de formation, communs à la formation initiale et à la formation continue, et dans lesquels l'apprentissage des techniques des différents métiers (substitut, juge d'instruction, juge des enfants, juge des contentieux de la protection, juge aux affaires familiales...), coexiste avec une logique d'acquisition transversale des compétences (éthique et déontologie, culture institutionnelle, entretien judiciaire et communication, prise de décision...).

Soucieuse de bénéficier de regards croisés sur ses contenus pédagogiques, l'ENM profite du concours de plusieurs personnalités reconnues ayant la qualité de doyens des enseignements. Chacun d'eux est rattaché à l'un des huit pôles de formation :

Humanités judiciaires : **Joël MORET-BAILLY**, professeur de droit privé et sciences criminelles à l'université de Lyon (Saint-Etienne)

Processus de décision et de formalisation de la justice civile : **Natalie FRICERO**, professeur de droit privé et de sciences criminelles à l'université de Nice-Côte d'Azur

Processus de décision et de formalisation de la justice pénale : Laure BECCUAU, procureure de la République près le Tribunal judiciaire de Paris

Communication judiciaire : Nicolas JACQUET, procureur général près la Cour d'appel de Toulouse

Administration de la justice : Stéphane HARDOUIN, magistrat, chef de l'inspection générale de la police nationale

Dimension internationale de la justice : Nicolas GUILLOU, juge à la Cour pénale internationale

Environnement judiciaire : François de SINGLY, sociologue, professeur émérite de sociologie à l'université de Paris

Pôle économique, social et environnemental : Stéphanie FOUGOU, ancienne présidente de l'Association Française des Juristes d'Entreprise.



#### DESCRIPTION DU POSTE :

Le poste vacant et à pourvoir est celui de **coordonnateur de formation affecté au pôle de formation des attachés de justice** pour être en charge des missions pénales et de soutien à l'activité administrative et à la mise en œuvre des politiques publiques prévues par la loi d'orientation et de programmation du ministère de la justice 2023-2027 au sein de la **sous-direction du département des formations professionnelles et spécialisées** basée à Paris.

Le département des formations professionnelles est chargé de la formation initiale et/ou continue de 11 publics, soumis pour la plupart à une obligation de formation :

- Les juges consulaires, dont la formation initiale et continue est obligatoire depuis 2018
- Les assesseurs exploitants agricoles
- Les conciliateurs de justice, soumis depuis 2019 à une obligation de formation initiale et continue
- Les magistrats à titre temporaire en formation initiale
- Les conseillers prud'hommes, dont la formation initiale obligatoire est assurée par l'ENM depuis 2019
- Les assesseurs des pôles sociaux des tribunaux judiciaires et de la cour d'appel d'Amiens, dont la formation initiale obligatoire est assurée par l'ENM depuis 2019
- Les délégués du procureur
- Les experts judiciaires chargés de l'expertise des victimes d'actes de terrorisme qui, depuis le décret du 27 novembre 2020, peuvent suivre à l'ENM une formation aux enjeux spécifiques de cette prise en charge
- Les avocats honoraires exerçant des fonctions juridictionnelles comme assesseurs des cours criminelles départementales doivent suivre une formation organisée par l'ENM depuis le décret du 6 mai 2022
- Les assistants spécialisés et assistants spécialisés pour la prévention des actes de terrorisme,
- Les attachés de justice depuis le décret du 26 septembre 2022.

Dirigé par une sous-directrice, cheffe de département, le département compte 25 emplois au total comprenant outre la sous-directrice dix magistrats coordonnateurs de formation, une cheffe de service et son adjointe, quatre assistants de coordination pédagogique et huit gestionnaires pédagogiques.

Le coordonnateur de formation aura pour **missions** de :

- Définir des objectifs et des méthodes pédagogiques des actions de formation dispensées aux attachés de justice en les insérant dans le cadre du développement de la formation de l'équipe juridictionnelle ;
- Développer la formation des attachés de justice, via la plateforme pédagogique de formation dédiée, impliquant notamment la création et la mise à disposition d'outils pratiques sous des formats variés en complément de ceux déjà existants, pour construire et développer les compétences professionnelles de l'attaché de justice autour des grandes thématiques suivantes : situer sa place dans l'institution judiciaire, développer les compétences techniques de sa fonction (missions civiles/pénales/soutien à l'activité administrative/mise en œuvre des politiques publiques) et intégrer les outils et méthodes dans sa pratique ;
- Développer des projets e-formation parmi lesquels le suivi des travaux sur l'application dédiée (AdAJ) outre la conception de nouveaux contenus pédagogiques, enseignements à distance, utilisation des e-ressources ;
- Préparer et organiser des formations spécifiques en présentiel ou en distanciel, nationales ou en régions, pour les attachés de justice, avec la création de modules de formation sur la rédaction de décisions ou d'actes juridictionnels (réquisitoire définitif, jugement, rapport, arrêt... ) ;

- Assurer le suivi et l'évaluation des actions de formation pour les attachés de justice, à l'identification de l'évolution des besoins de formation des participants afin d'adapter le cas échéant l'offre de formation ;
- Mettre en place des échanges notamment sur les pratiques, entre attachés de justice.
- Contribuer à la formation des autres publics du département et notamment celle des délégués du procureur, des assistants spécialisés et des assistants spécialisés pour la prévention des actes de terrorisme en lien avec d'autres magistrats du pôle.
- Mettre en place des partenariats avec l'Ecole nationale des greffes et les Ecoles de formation professionnelle des avocats.
- Participer aux missions internationales de l'Ecole : missions d'expertise, formations de formateurs, interventions auprès des délégations étrangères sur la formation continue des magistrats.
- Représenter l'Ecole dans des groupes de travail en particulier auprès de l'administration centrale ou avec les partenaires institutionnels de l'Ecole.
- Participer à l'ensemble du dispositif de formation des autres publics du département, existant et à venir.
- Effectuer toute autre tâche qui pourrait lui être confiée par sa hiérarchie.

#### **LOCALISATION :**

Il s'agit d'un poste basé Paris. La disponibilité requise rend nécessaire une résidence à Paris ou dans sa proche région. Des déplacements occasionnels à Bordeaux sont à prévoir.

#### **COMPETENCES REQUISES :**

Ce poste nécessite :

- Une expérience juridictionnelle ayant permis de révéler des dispositions marquées pour le travail en équipe et en relation avec le pôle de rattachement ;
- Des bases juridiques solides en matière pénale et en procédure pénale et une pratique de la mise en œuvre des politiques publiques locales ;
- Un dynamisme constant, le goût du dialogue et des relations humaines, agrémenté par une réelle aisance dans les contacts et une ouverture sur le partenariat institutionnel ;
- Un sens aigu de l'organisation et de la conduite de projets ;
- De fortes capacités d'adaptation (en particulier, aux exigences des fonctions originales de l'ingénierie pédagogique ; aux besoins de formation très évolutifs du corps et des autres publics de l'Ecole) ;
- Un goût pour l'enseignement et la pédagogie ainsi que les outils de communication (pédagogie numérique, e-learning...) ;
- Une maîtrise des outils informatiques (traitement de textes, tableur, logiciel de présentation de documents, création de power point) ;
- La maîtrise d'une langue étrangère (anglais en particulier) sera un atout supplémentaire.

Le coordonnateur de formation bénéficiera à l'Ecole d'une formation à la pédagogie ainsi que d'une formation à l'utilisation des outils numériques d'enseignement qui ont vocation à être généralisés à l'Ecole.

## **STATUT :**

Détaché pour trois ans renouvelables une fois, au sein d'un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du garde des Sceaux, ministre de la Justice, le coordonnateur de formation est placé sous l'autorité générale de la directrice de l'Ecole, de ses adjoints et du chef de cabinet et sous la supervision directe de la sous-directrice du département des formations professionnelles spécialisées.

**Le poste de coordonnateur de formation à pourvoir peut indifféremment être offert à un magistrat du premier grade ou du second grade justifiant d'au moins cinq ans de services effectifs en position d'activité.**

Les magistrats et les fonctionnaires détachés dans un emploi de coordonnateur de formation ou de coordonnateur régional de formation à l'Ecole nationale de la magistrature sont nommés à l'échelon comportant un indice égal, ou à défaut, immédiatement supérieur à celui dont ils bénéficiaient dans leur corps ou cadre d'emplois d'origine. Dans la limite de l'ancienneté exigée pour une promotion à l'échelon supérieur, ils conservent l'ancienneté d'échelon acquise dans leur précédent grade.

Sous réserve qu'ils lui soient plus favorables, il est tenu compte, dans l'emploi de détachement du magistrat ou fonctionnaire, du grade et de l'échelon qu'il a atteint ou auxquels il peut prétendre dans son corps ou cadre d'emplois d'origine, à la suite :

1° De sa réussite à un concours ou à un examen professionnel ;

2° De son inscription sur un tableau d'avancement au titre de la promotion au choix.

## **MODALITES DE RECRUTEMENT :**

Les candidatures doivent être adressées directement à Monsieur **Guillaume PUYGRENIER, chef de cabinet de la directrice**, par courrier électronique ([cabinet.enm@justice.fr](mailto:cabinet.enm@justice.fr)).

Les candidatures doivent également être adressées, par la voie hiérarchique, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation, simultanément à :

**Madame la directrice de l'Ecole nationale de la magistrature**

10 rue des Frères Bonie  
33 080 Bordeaux Cedex

Et à :

**Monsieur le directeur des services judiciaires**

**Poste vacant : prise de poste envisagée à partir du 1<sup>er</sup> avril 2026 ;**

La nomination est prononcée par arrêté du garde des sceaux, ministre de la Justice, après avis de la directrice de l'Ecole. Les candidats aux fonctions de coordonnateur de formation ou de coordonnateur régional de formation à l'ENM, sont entendus par une commission de recrutement prévue par l'article 12 du décret n° 99-1073 du 21 décembre 1999 modifié par le décret n°2023-413 du 30 mai 2023, laquelle transmet à la directrice de l'Ecole un avis motivé sur le mérite de chaque candidature.

Pour tous renseignements, personnes à contacter :

**Haffide BOULAKRAS**

Directeur adjoint en charge de la formation continue, de l'international et des formations professionnelles spécialisées

01 44 41 88 23

[haffide.boulakras@justice.fr](mailto:haffide.boulakras@justice.fr)

**Guillaume PUYGRENIER**

Chef de cabinet de la directrice de l'ENM

05 56 00 11 20

[guillaume.puygrenier@justice.fr](mailto:guillaume.puygrenier@justice.fr)

**Caroline GOUDOUCHE**

Sous-directrice, cheffe du département des formations professionnelles et spécialisées

01 85 56 16 74

[caroline.goudouche@justice.fr](mailto:caroline.goudouche@justice.fr)